

2024-01-26

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Links: [Infographies](#) [NBB.Stat](#) [Information générale](#)

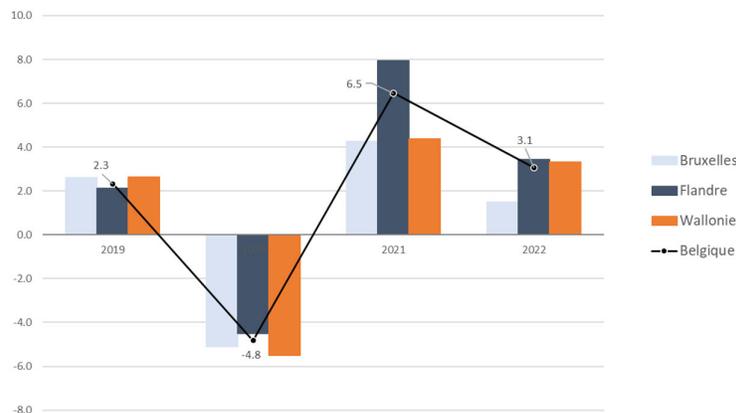
En 2022, l'activité économique a achevé sa nette reprise dans les trois régions.

- **La croissance économique est restée robuste en Flandre et en Wallonie, mais s'est davantage essouffée à Bruxelles. La croissance de l'emploi s'est renforcée en Flandre et à Bruxelles, tandis qu'elle a perdu en intensité en Wallonie.**

La croissance économique est restée robuste en Flandre et en Wallonie, ralentissement à Bruxelles.

Après la reprise vigoureuse de l'activité économique en 2021, la croissance s'est normalisée en 2022, tant en Flandre qu'en Wallonie, avec une progression de respectivement 3,4% et 3,3% dans les deux régions, alors que Bruxelles a enregistré une croissance relativement plus faible de 1,5 %. L'ombre de la crise énergétique a plané sur les différentes branches d'activité, ce qui a contribué au repli de la croissance économique dans les trois régions.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE¹ PAR RÉGION (en pourcentage)



Source : ICN.

Les branches d'activité ayant exercé une incidence négative sur la croissance sont assez homogènes au niveau des trois régions. La production et la distribution d'électricité et de gaz ont apporté une contribution largement négative à la croissance (-0,7 point de pourcentage [pp.] en Wallonie, -0,5 pp. tant en Flandre qu'à Bruxelles). Au sein de l'industrie, ce sont les branches d'activité à la plus forte intensité énergétique, telles que la chimie (-0,4 pp. en Flandre, -0,2 pp. en Wallonie et 0,0 pp. à Bruxelles) et la métallurgie (respectivement -0,3 pp., -0,2 pp. et 0,0 pp.) qui ont le plus pesé sur la croissance.

À **Bruxelles**, l'Horeca a apporté le soutien le plus vigoureux à la croissance en 2022 (+0,6 pp.). En dépit de l'accélération de la croissance durant cette période, l'Horeca y est resté au-dessous du niveau enregistré avant

¹ Mesurée sur la base de la valeur ajoutée brute en volume.

la pandémie, au contraire de la Flandre et de la Wallonie qui ont dépassé en 2022 le niveau de 2019. Le raffinage (+0,6 pp.), le transport et l'entreposage (+0,4 pp.), les activités immobilières (+0,3 pp.), de même que les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+0,3 pp.) ont le plus contribué à la croissance. En revanche, les activités financières et d'assurance ont apporté une contribution largement négative, de -1,3 point de pourcentage. En raison du poids du secteur financier à Bruxelles, le recul de cette branche a pesé plus lourdement que dans les autres régions.

Bien que la Flandre et la Wallonie aient progressé au même rythme, les moteurs de leur expansion économique ont été clairement différents. En **Flandre**, c'est le commerce qui a apporté la plus forte contribution à la croissance en 2022, affichant une hausse vigoureuse de +0,6 pp. Cette progression est principalement attribuable à la présence du centre de distribution d'un acteur pharmaceutique important qui produit des vaccins contre le coronavirus. Il convient de noter que, sans cet acteur pharmaceutique, la trajectoire de croissance au sein du commerce aurait été négative. Dans le nord du pays, la croissance a également été soutenue par le développement des services de transport et d'entreposage (+0,5 pp.), le raffinage (+0,5 pp.), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+0,5 pp.), de même que par les activités immobilières (+0,5 pp.). En **Wallonie**, l'industrie pharmaceutique s'est montrée florissante, contribuant à hauteur de 2,0 pp. à la croissance. Outre une dynamique générale favorable, la production d'un des grands acteurs de cette branche a repris, après avoir été affectée en 2021 par l'effondrement de la vente d'un vaccin à l'étranger. Le secteur immobilier (+0,6 pp.) et les activités pour la santé humaine (+0,5 pp.) ont également fortement soutenu la croissance wallonne.

BRANCHES D'ACTIVITÉ AYANT LA PLUS FORTE INCIDENCE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PAR RÉGION EN 2022 (en point de pourcentage)

Branche d'activité (A38)	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Industrie pharmaceutique (CF)	0.0	0.4	2.0	0.7
Activités immobilières (LL)	0.3	0.5	0.6	0.5
Hébergement et restauration (II)	0.6	0.4	0.3	0.4
Transports et entreposage (HH)	0.4	0.5	0.2	0.4
Cokéfaction et raffinage (CD)	0.6	0.5	0.0	0.4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (MA)	0.3	0.5	0.1	0.4
Activités pour la santé humaine (QA)	0.2	0.3	0.5	0.3
Enseignement (PP)	0.2	0.3	0.4	0.3
Commerce (GG)	-0.2	0.6	-0.6	0.2
Métallurgie (CH)	0.0	-0.3	-0.2	-0.2
Industrie chimique (CE)	0.0	-0.4	-0.2	-0.3
Activités financières et d'assurance (KK)	-1.3	-0.1	0.0	-0.3
Énergie (DD)	-0.5	-0.5	-0.7	-0.5
Croissance totale en volume (%)	1.5	3.4	3.3	3.1
<i>dont : Contribution du secteur public (S13)</i>	0.5	0.4	0.4	0.5
<i>Contribution du secteur privé (S1-S13)</i>	1.0	3.0	3.0	2.6

Source : ICN.

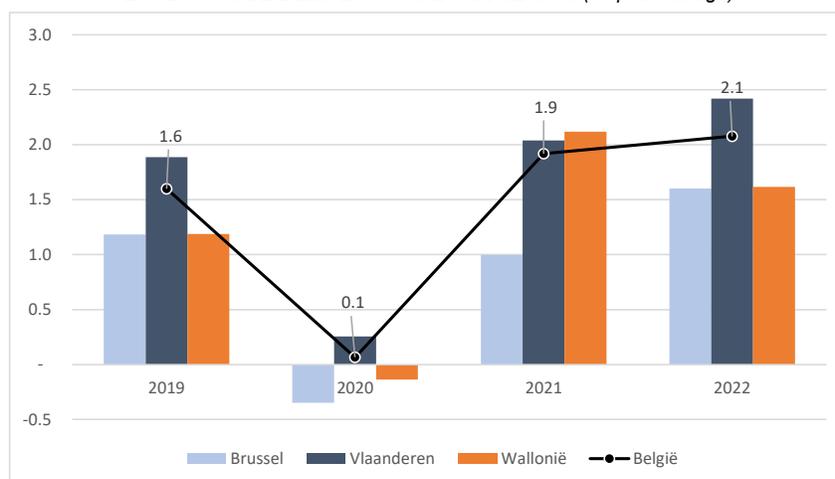
La croissance de l'emploi s'accélère en Flandre et à Bruxelles, alors qu'elle ralentit en Wallonie

Après avoir affiché une progression significative en 2021, la croissance de l'emploi s'est accélérée en **Flandre** en 2022 (+2,4 % ou + 71 200 personnes) et un mouvement de rattrapage a été observé à **Bruxelles** (+1,6 % ou + 11 500 personnes). Les branches d'activité ayant le plus contribué à la croissance de l'emploi dans ces régions sont l'Horeca, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, de même que les services administratifs et de soutien.

En revanche, la **Wallonie** a enregistré en 2022 une évolution plus modérée de l'emploi (+1,6 % ou + 21 500 personnes). La dynamique de la région a été freinée par une hausse moins marquée dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, de même que dans les services administratifs et de soutien.

Dans les trois régions, la croissance du nombre d'indépendants s'est sensiblement essoufflée.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL PAR RÉGION (en pourcentage)



Source : ICN.

BRANCHES D'ACTIVITÉ AYANT LA PLUS FORTE INCIDENCE SUR L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL PAR RÉGION, EN 2022 (en point de pourcentage)

Branche d'activité (A38)	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Hébergement et restauration (II)	0.3	0.3	0.3	0.3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (MA)	0.3	0.4	0.1	0.3
Services administratifs et de soutien (NN)	0.3	0.2	0.2	0.2
Activités pour la santé humaine (QA)	0.1	0.1	0.2	0.1
Transports et entreposage (HH)	0.2	0.2	0.1	0.1
Enseignement (PP)	0.1	0.2	0.1	0.1
Activités informatiques et services d'information (JC)	0.2	0.1	0.1	0.1
Construction (FF)	0.0	0.1	0.1	0.1
Administration publique (OO)	0.1	0.2	0.0	0.1
Commerce (GG)	0.1	0.1	0.1	0.1
Services domestiques et production des ménages (TT)	-0.1	0.1	0.0	0.0
Cokéfaction et raffinage (CD)	0.0	0.0	0.0	0.0
Fabrication de matériels de transport (CL)	0.0	0.0	0.0	0.0
Activités financières et d'assurance (KK)	-0.1	0.0	0.0	0.0
Croissance totale (%)	1.6	2.4	1.6	2.1
<i>dont : Contribution du secteur public (S13)</i>	0.3	0.3	0.1	0.2
<i>Contribution du secteur privé (S1-S13)</i>	1.3	2.1	1.6	1.9

Source : ICN.

Le tableau ci-dessous présente les statistiques des comptes régionaux concernant l'activité économique et l'emploi des trois dernières années disponibles. Les chiffres pour l'année 2022 sont estimés selon la méthode dite « provisoire ». Les chiffres pour les années antérieures sont estimés selon la méthode dite « définitive ». Toutes les variables des comptes régionaux ventilées par lieu de travail (y compris le volume de travail, les heures travaillées par les salariés/indépendants, la rémunération des salariés et la formation brute de capital fixe) et par lieu de domicile (compte des ménages et dépenses de consommation finale par secteur) sont disponibles en consultant la base de données statistiques NBB.Stat.

VARIABLES CLÉS DES COMPTES RÉGIONAUX PAR LIEU DE TRAVAIL²

	En chiffres absolus (millions d'€ ou nombre de personnes)	Part de chaque région dans le total national (%)	Évolution par rapport à l'année précédente (%)			Taux de croissance annuel moyen
	2021	2021	2020	2021	2022	2010- 2022
Valeur ajoutée brute en volume - Croissance économique						
Bruxelles	72 730.7	18,0	-5,1	4,3	1,5	0,8
Flandre	239 135.5	59,2	-4,5	7,9	3,4	1,9
Wallonie	91 731.0	22,7	-5,5	4,4	3,3	1,5
Belgique	403 954.9	100,0	-4,8	6,5	3,1	1,6
Valeur ajoutée brute à prix courants						
Bruxelles	80 346.3	17,7	-3,8	7,0	7,8	3,0
Flandre	269 291.4	59,4	-2,9	11,1	10,2	4,0
Wallonie	103 101.5	22,8	-3,6	7,5	9,9	3,5
Belgique	453 019.9	100,0	-3,2	9,5	9,7	3,7
Emploi total (nombre de personnes)						
Bruxelles	718 138	14,4	-0,3	1,0	1,6	0,6
Flandre	2 945 085	59,0	0,3	2,0	2,4	1,2
Wallonie	1 326 014	26,6	-0,1	2,1	1,6	0,9
Belgique	4 992 374	100,0	0,1	1,9	2,1	1,0
Nombre de salariés						
Bruxelles	631 276	15,3	-0,5	0,8	1,6	0,4
Flandre	2 409 991	58,3	-0,2	1,7	2,4	1,1
Wallonie	1 087 728	26,3	-0,4	2,1	1,6	0,9
Belgique	4 132 132	100,0	-0,3	1,7	2,1	0,9
Nombre d'indépendants						
Bruxelles	86 862	10,1	0,9	2,1	1,4	2,1
Flandre	535 094	62,2	2,6	3,6	2,4	1,6
Wallonie	238 286	27,7	0,9	2,2	1,6	1,1
Belgique	860 242	100,0	1,9	3,1	2,1	1,5

Source : ICN.

² La différence entre les chiffres pour la Belgique et la somme des trois régions est imputable à l'unité extrarégionale.